

PRÉPOSÉ(E) AU STATIONNEMENT

RESPONSABILITÉS

La Municipalité de Sainte-Luce est à la recherche de personnes pour appliquer son règlement sur le stationnement. Ces personnes doivent démontrer un sens des responsabilités, un très bon jugement, des habiletés à communiquer, faisant preuve d'éthique professionnelle et d'une grande facilité d'apprentissage.

De plus, les personnes recherchées sont également appelées à effectuer des travaux d'entretien de la plage de l'Anse-aux-Coques et de blocs sanitaires.

Sous la responsabilité de la directrice générale par intérim le préposé ou la préposée s'assure de faire respecter la réglementation dans le secteur de l'Anse-aux-Coques et à cette fin il ou elle peut émettre des constats.

Deux (2) postes de disponibles

TÂCHES

- Assurer l'application du règlement sur le stationnement
- Émettre des constats d'infractions
- Faire l'entretien de la plage de l'Anse-aux-Coques
- Faire l'entretien de blocs sanitaires
- Toutes autres tâches connexes

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Maîtrise du français parlé et écrit
- Détenir un permis de conduire valide
- Avoir une bonne condition physique
- Être autonome et faire preuve d'initiative
- Avoir un excellent sens du civisme et une bonne maîtrise de soi

COMMENTAIRES

- Postes réguliers saisonniers débutant à la mi-juin jusqu'au 31 octobre 2022.
- Horaire de 8h00 à 18h00, 7 jours consécutifs et 7 jours de congé
- Salaire 21.53 \$ / l'heure

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de présentation, l'attestation d'étude ainsi que leur curriculum vitae, une copie de leur permis de conduire avant 16h30, le 17 juin 2022, à l'attention de ;

Madame Nancy Bérubé
Directrice générale et greffière par intérim
1, rue Langlois, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0
Courriel : nancyberube@sainteluce.ca

Seules les personnes retenues pour entrevues seront contactées.